

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ

Procès-verbal du Conseil de la Communauté de la séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le 15 décembre à 19 heures, les représentants des communes dans le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz se sont réunis dans la salle au 55 rue Rogg Haas à Sierentz, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président Jean-Marie BELLIARD en date du 8 décembre 2010.

Sont présents Mesdames et Messieurs les délégués :

Philippe GINDER titulaire et Martine NAEGELEN suppléante de BRINCKHEIM

Jean-Jacques MUNCK suppléant de GEISPITZEN

Gérard BURGET titulaire et Danielle GASSER suppléante de KAPPELEN

Gérard ARBEIT titulaire et Laurent SUTTER suppléant de KOETZINGUE

Daniel ADRIAN titulaire de LANDSER
Raphaël POIRIER titulaire de LANDSER

Lucien BRUNNER titulaire de MAGSTATT-LE-BAS

Gérard BRUETSCHY titulaire de SCHLIERBACH

Jean-Marie BELLIARD titulaire et Paul-Bernard MUNCH suppléant de SIERENTZ

Marie-Thérèse ROZAN titulaire de SIERENTZ

Benoît MARICHAL de SIERENTZ

Bruno KWAST titulaire de Sierentz

Louis GUBIANI titulaire de STEINBRUNN LE HAUT

Pascal TURRI titulaire et Bruno SIMLER suppléant de STETTEN

Jean-Marc MUNSCH titulaire de UFFHEIM

Raymond HENLIN titulaire et Gilles LITZLER suppléant de WAHLBACH

Jean-Paul WILHELM titulaire de ZAESSINGUE

Absents excusés :

Christian BAUMLIN titulaire de GEISPITZEN

Yves TSCHAMBER titulaire et Philippe RAPP suppléant de
HELFRANTZKIRCH

François TISCHMACHER suppléant de LANDSER
Jean-Claude SCHUMACHER suppléant de LANDSER

Mathieu WILHELM suppléant de MAGSTATT LE BAS

Bernard SUTTER titulaire et René RAPP suppléant de MAGSTATT-LE-HAUT

Clément SIBOLD titulaire et Gérard BENTZINGER suppléant de
RANTZWILLER

Véronique STIERLIN suppléante de SCHLIERBACH

Jean-Marie BELLIARD titulaire de SIERENTZ
Pierre D'AMORE suppléant de SIERENTZ
Martin BOEGLIN titulaire de SIERENTZ
Chantal ISSENHART suppléante de SIERENTZ

Daniel HASSLER titulaire et Bertrand HARTMANN suppléant de
STEINBRUNN LE BAS

Denis WACH suppléant de STEINBRUNN-LE-HAUT

Bruno SIMLER suppléant de STETTEN

Hubert FEYERTAG suppléant de UFFHEIM

Guy PICQUET titulaire et Aloyse SCHUFFENECKER suppléant de
WALTENHEIM

Roger ZINNIGER suppléant de ZAESSINGUE

Secrétaire : Jean-Pierre MONROSE, chargé de mission

Ordre du jour

Point 02 – Alimentation en eau Potable / transfert d'ouvrages

Point 03 – Administration générale

03-01 Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe

03-02 Régime indemnitaire

Point 04 – Avenant au marché A2ch pour l'étude diagnostic
Accessibilité

Point 01 – Approbation du procès-verbal du Conseil du 20 octobre 2010

Le procès-verbal du Conseil de la Communauté de Communes du 20 octobre 2010 a été transmis in-extenso à tous les membres présents. Il est adopté et signé par les membres présents.

Point 02 – Alimentation en eau Potable / transfert d'ouvrages

Exposé

La Communauté de Communes est compétente en matière de production d'eau potable, elle utilise des ouvrages conduites et équipements propriété de syndicats ou communes

Le paragraphe 1-5 de l'arrêté, prévoit après apurement de la dette attachée à ces ouvrages, leur possible transfert à la Communauté de Communes sous réserve de son accord, à la demande de leur propriétaire.

La délibération du Syndicat de Sierentz-Uffheim en date du 9 février 2010, porte dissolution du dit syndicat et cède gracieusement à la Communauté de Communes du Pays de Sierentz le réservoir d'eau potable et son emprise

Section 02 parcelle 37 de 3,49 ares lieu dit Zaessmaettlen

Section 02 parcelle 39 de 5,75 ares lieu dit Zaessmaettlen

Section 02 parcelle 378 de 4,05 ares lieu dit Zaessmaettlen

Section 02 parcelle 380 de 1,61 ares lieu dit Zaessmaettlen

Section 02 parcelle 382 de 0,52 ares lieu dit Zaessmaettlen

Ainsi que la conduite du réservoir aux compteurs de distribution des deux communes

Sur avis favorable du Bureau,

Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité

donne son accord pour le transfert des biens énoncés

habilite Monsieur Gérard BURGET 1^{er} Vice Président à signer tout acte et documents afférents à cette cession

Point 03 – Administration générale / Régime indemnitaire

Point 04 – Avenant au marché A2ch pour l'étude diagnostic Accessibilité.

Vu la délibération en date du 11 juin 2009 portant création de la commission intercommunale d'accessibilité et consultation pour la réalisation du diagnostic accessibilité pour les communes membres.

Vu le marché passé à cet effet avec l'entreprise A2CH, par la Communauté de Communes, article 28 du code des Marchés Publics.

Exposé

L'étude diagnostic est terminée. Elle fait a l'objet d'un premier rendu aux représentants des communes en séance leur permettant de visualiser les documents qui seront commune par commune, mis à disposition (format papier et électronique).

Successivement, les conseils municipaux, la commission intercommunale d'accessibilité et le Conseil de Communauté seront appelés à se réunir pour délibérer.

Le marché initial d'un montant total de 25.000€HT portait en sa partie voirie sur 12 km à diagnostiquer.

Le kilométrage final est de 21 km soit 9 km de plus

Un rabais de 20% a été négocié auprès de l'entreprise ramenant le kilomètre supplémentaire de 885 à 708€ HT ; le montant de l'avenant à passer au marché initial est de 6.803 €, soit une augmentation de 27%.

Cet avenant ne modifie pas l'équilibre du marché dont le montant après avenant est de 31.803 € HT ; la deuxième offre la moins disante sur le marché initial était de 46.800€ HT.

Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité

approuve l'avenant au marché à intervenir

habilite Monsieur le Président à signer l'avenant précité

INTERVENTIONS

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 21 heures, en conviant l'assemblée au verre de l'amitié.

Approbation du PV de la séance du 15 décembre 2010

Ordre du jour

Point 02 – Alimentation en eau Potable / transfert d'ouvrages

Point 03 – Administration générale
03-01 Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe
03-02 Régime indemnitaire

Point 04 – Avenant au marché A2ch pour l'étude diagnostic
Accessibilité

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ

Approbation du procès-verbal du Conseil de la Communauté de la séance du 15 décembre 2010

Nom Prénom	Qualité	Signatures	procuration
GINDER Philippe NAEGELEN Martine	maire de Brinckheim <i>suppléant</i>		
BAUMLIN Christian MUNCK Jean-Jacques	maire de Geispitzen <i>suppléant</i>		
TSCHAMBER Yves RAPP Philippe	maire de Helfrantzkirch <i>suppléant</i>		
BURGET Gérard GASSER Danielle	maire de Kappelen <i>suppléant</i>		
ARBEIT Gérard SUTTER Laurent	maire de Koetzingue <i>suppléant</i>		
ADRIAN Daniel TISCHMACHER François	maire de Landser <i>suppléant</i>		
POIRIER Raphaël SCHUMACHER Jean-Claude	titulaire de Landser <i>suppléant</i>		
BRUNNER Lucien WILHELM Mathieu	maire de Magstatt le Bas <i>suppléant</i>		
SUTTER Bernard RAPP René	maire de Magstatt le Haut <i>suppléant</i>		
SIBOLD Clément BENTZINGER Gérard	maire de Rantzwiller <i>suppléant</i>		
BRUETSCHY Gérard STIERLIN Véronique	maire de Schlierbach <i>suppléant</i>		
BELLIARD Jean-Marie MUNCH Paul-Bernard	maire de Sierentz <i>suppléant</i>		
ROZAN Marie-Thérèse D'AMORE Pierre	titulaire de Sierentz <i>suppléant</i>		
BOEGLIN Martin MARICHAL Benoît	titulaire de Sierentz <i>suppléant</i>		
KWAST Bruno ISSENHART Chantal	titulaire de Sierentz <i>suppléant</i>		
HASSLER Daniel HARTMANN Bertrand	maire de Steinbrunn le Bas <i>suppléant</i>		
GUBIANI Louis	maire de Steinbrunn le Haut		

WACH Denis	<i>suppléant</i>		
TURRI Pascal SIMLER Bruno	maire de Stetten <i>suppléant</i>		
MUNSCH Jean-Marc FEYERTAG Hubert	maire de Uffheim <i>suppléant</i>		
HENLIN Raymond LITZLER Gilles	maire de Wahlbach <i>suppléant</i>		
PICQUET Guy SCHUFFENECKER Aloyse	maire de Waltenheim <i>suppléant</i>		
WILHELM Jean-Paul ZINNIGER Roger	maire de Zaessingue <i>suppléant</i>		